



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 74107

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité de la maintenance des distributeurs automatiques de billets. En effet, des délinquants n'hésitent plus à endommager les distributeurs automatiques de billets (DAB). Écrans brisés, claviers brûlés à la cigarette, tags, etc., on ne compte plus les actes de vandalisme perpétrés contre ces distributeurs de billets, implantés par les grandes banques dans nos villes. Malheureusement, il est à regretter que les banques ne contrôlent pas ni ne réparent assez souvent leurs appareils, en cas de problème. Il y va de l'aspect esthétique de la ville où sont situés ces DAB, comme de l'image de marque et des prestations bancaires. Des recommandations devraient être transmises aux dirigeants de ces banques pour que la maintenance plus fréquente de ces distributeurs vandalisés puisse être réclamée à ces différentes agences. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Texte de la réponse

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie prend note des observations sur le nombre croissant des actes de vandalisme dont les distributeurs automatiques de billets font l'objet. La profession bancaire est extrêmement préoccupée par l'augmentation de ce phénomène. Les banques sont en effet soucieuses du bon fonctionnement et de l'esthétique de leurs distributeurs de billets et prennent toutes mesures pour en assurer au mieux l'entretien, la maintenance et la disponibilité, en tenant compte de l'organisation de chaque établissement. Elles font donc leurs meilleurs efforts pour une remise en fonctionnement rapide de leurs matériels, étant précisé que les délais peuvent être allongés lorsqu'il faut procéder à l'étude d'une nouvelle installation.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74107

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2005, page 8855

Réponse publiée le : 11 avril 2006, page 3941